

Arrêté n° SG/2025-014
portant subdélégation de signature en matière d'administration générale

**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉGION ACADÉMIQUE DE LA RÉUNION,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ACADÉMIE DE LA RÉUNION**

Vu le code de l'éducation et notamment les articles D222-20 et D222-35, modifié par le décret n° 2022-1347 du 21 octobre 2022;

Vu l'arrêté ministériel en date du 13 juillet 2022, nommant M. Erwan POLARD secrétaire général de la région académique de La Réunion, secrétaire général de l'académie de La Réunion ;

Vu l'arrêté n° SG/2025-012 en date du 6 février 2025, donnant délégation de signature à M. Erwan POLARD, secrétaire général de la région académique de La Réunion, secrétaire général de l'académie de La Réunion en matière d'administration générale ;

Considérant les nécessités du service :

AR R E T E

Article 1 : Pour le recrutement et la gestion des personnels relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, de la jeunesse, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports, le secrétaire général de la région académique de La Réunion, secrétaire général de l'académie de La Réunion, donne subdélégation de signature à :

- Division des Personnels Enseignants du Premier degré : Mme Angélique NARSOU, adjointe à la cheffe de division, Mme Mélanie PAYET-KISNORBO, cheffe de service DPEP1, Mme Germaine BONMALAIS, cheffe de service DPEP2 et M. Loïc PAYET, chef de service DPEP3, pour les actes relatifs à la gestion des personnels enseignants du premier degré, et dans la limite de ceux figurant en annexe I du présent arrêté ;

- Division des Personnels Enseignants du Second degré : Mme Anne-Louise BRETON, adjointe à la cheffe de division, Mme Pascaline ARMOUGOM, adjointe à la cheffe de division et cheffe de service DPES4, Mme Marie-Alix MEIER, cheffe de service DPES1 et Mme Arlette ERAPA, cheffe de service DPES2, pour les actes relatifs à la gestion des personnels, et dans la limite de ceux figurant en annexe I du présent arrêté ;

- Division des Personnels Administratifs, Techniques et d'Encadrement : Mme Sabrina LOVELAS, adjointe à la cheffe de division, M. Philippe LE-NORMAND, chef de service DPATE1 et Mme Géraldine LEROY, cheffe de service DPATE2, pour les actes relatifs à la gestion des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, et dans la limite de ceux figurant en annexe I du présent arrêté ;

Article 2 : L'arrêté SG/2024-371 du 8 novembre 2024 est abrogé.

Article 3 : Le secrétaire général de la région académique de La Réunion, secrétaire général de l'académie de La Réunion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Réunion.

Saint-Denis, le 6 février 2025

Le recteur de région académique
recteur d'académie
SIGNÉ
Rostane MEHDI

ANNEXE I

**Liste des actes relatifs à la gestion des personnels
susceptibles d'être signés par :**

Mme Angélique NARSOU, adjointe à la cheffe de la DPEP, Mme Germaine BONMALAIS, cheffe de service DPEP2, M. Loïc PAYET, chef de service DPEP3 ; Mme Anne-Louise BRETON, adjointe à la cheffe de la DPES, Mme Pascaline ARMOUGOM, adjointe à la cheffe de la DPES et cheffe de service DPES4, Mme Marie-Alix MEIER, cheffe de service DPES1 et Mme Arlette ERAPA, cheffe de service DPES2 ; Mme Sabrina LOVELAS, adjointe à la cheffe de la DPATE, M. Philippe LE-NORMAND, chef de service DPATE1 et Mme Géraldine LEROY, cheffe de service DPATE2

- ☐ Congés pour raison de santé
- ☐ Congés parentaux
- ☐ Congés de maternité et de paternité
- ☐ Congés de formation
- ☐ Autorisations et refus d'absence

Mme Angélique NARSOU, adjointe à la cheffe de la DPEP ; Mme Anne-Louise BRETON, adjointe à la cheffe de la DPES, Mme Pascaline ARMOUGOM, adjointe à la cheffe de la DPES et cheffe de service DPES4, Mme Marie-Alix MEIER, cheffe de service DPES1 et Mme Arlette ERAPA, cheffe de service DPES2 ; Mme Sabrina LOVELAS, adjointe à la cheffe de la DPATE, M. Philippe LE-NORMAND, chef de service DPATE1 et Mme Géraldine LEROY, cheffe de service DPATE2

- ☐ Avancements d'échelon
- ☐ Avancements de grade
- ☐ Disponibilités
- ☐ Détachements
- ☐ Reclassements
- ☐ Nominations
- ☐ Affectations
- ☐ Cessations progressives d'activité
- ☐ Temps partiels
- ☐ Établissements des droits à changement de résidence
- ☐ Ruptures conventionnelles
- ☐ Autorisation et refus de cumuls d'activités
- ☐ Attribution de la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI)

Mme Mélanie PAYET-KISNORBO, cheffe de service DPEP1 ; M. Premnath CATAPOULE-KICHENASSAMY, chef de service DPES 3

- ☐ Affectations
- ☐ Établissements des droits à changement de résidence

Mme Angélique NARSOU, adjointe à la cheffe de la DPEP, Mme Germaine BONMALAIS, cheffe de service DPEP2 et M. Loïc PAYET, chef de service DPEP3 ; Mme Anne-Louise BRETON, adjointe à la cheffe de la DPES, Mme Pascaline ARMOUGOM, adjointe à la cheffe de la DPES et cheffe de service DPES4, Mme Marie-Alix MEIER, cheffe de service DPES1 et Mme Arlette ERAPA, cheffe de service DPES2 ; Mme Sabrina LOVELAS, adjointe à la cheffe de la DPATE, M. Philippe LE-NORMAND, chef de service DPATE1 et Mme Géraldine LEROY, cheffe de service DPATE2

- ☐ Retraites

Mme Anne-Louise BRETON, adjointe à la cheffe de la DPES et Mme Pascaline ARMOUGOM, adjointe à la cheffe de la DPES et cheffe de service DPES4

- ☐ Contrats de recrutement de personnels enseignants, d'éducation et d'orientation

Mme Sabrina LOVELAS, adjointe à la cheffe de la DPATE, M. Philippe LE-NORMAND, chef de service DPATE1 et Mme Géraldine LEROY, cheffe de service DPATE2

- ☐ Procès verbaux d'installation
- ☐ Avancement de corps
- ☐ Décisions de validation des services auxiliaires
- ☐ Contrats de recrutement de personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (ATSS) et ITRF